

## **Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020 : 5 966 millions d'euros**

**+1 % à périmètre et taux de change constants**

**+5 % en données publiées**

### Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2020 du Groupe est en progression de 1 % à 5 966 millions d'euros. Cette évolution intègre principalement :

- un recul de 5 % de l'activité transport et logistique qui a été pénalisée par la baisse du trafic aérien et dans une moindre mesure par un ralentissement du maritime, ainsi que par la perte du terminal de Douala au Cameroun. Hors perte de Douala, l'activité de concessions portuaires est en croissance.
- le retrait de 6 % de l'activité logistique pétrolière en raison de la baisse des prix des produits pétroliers, bien que les volumes vendus soient en légère hausse.
- la progression des activités communication (+4 %) portée essentiellement par la croissance de Universal Music Group (+13 %) et du groupe Canal+ (+1 %).
- et la progression de l'activité stockage d'électricité et systèmes (+3 %) principalement grâce à la croissance des divisions batteries, terminaux spécialisés et Polyconseil.

En données publiées, le chiffre d'affaires progresse de 5 % par rapport au chiffre d'affaires du premier trimestre 2019, compte tenu d'un effet de périmètre de 174 millions d'euros principalement lié à l'intégration globale par Vivendi de M7 et d'Editis, et d'effets de change positifs à hauteur de 50 millions d'euros.

## Évolution du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> trimestre				
	2020	2019 <sup>(1)</sup>	2019	Croissance publiée	Croissance organique
Transport et Logistique	1 394	1 468	1 483	-6%	-5%
Logistique Pétrolière	631	669	665	-5%	-6%
Communication	3 868	3 706	3 458	+12%	+4%
Stockage d'Electricité et Systèmes	65	63	75	-14%	+3%
Autres (Actifs Agricoles, Médias et Holdings)	8	8	8	-8%	-9%
<b>Total chiffre d'affaires du Groupe Bolloré</b>	<b>5 966</b>	<b>5 914</b>	<b>5 690</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>

(1) à périmètre et change constants

A périmètre et taux de change constants, comparés au premier trimestre 2019, les principaux secteurs ont évolué comme suit :

### ■ Transport et Logistique, Logistique Pétrolière :

Le chiffre d'affaires de l'activité transport et logistique est en retrait de 5 % en raison du recul du chiffre d'affaires de la commission de transport et de la logistique, pénalisé par la baisse des volumes aériens, et dans une moindre mesure du maritime en raison de la perte du terminal de Douala au Cameroun. Hors Douala, les terminaux portuaires poursuivent leur croissance, principalement TICT au Nigeria, Conakry Terminal en Guinée, Freetown Terminal en Sierra Leone, et Abidjan Terminal en Côte d'Ivoire.

L'activité ferroviaire est en repli pour Sitarail, mais bénéficie de l'augmentation du parc de locomotives de Camrail.

Le chiffre d'affaires de la logistique pétrolière est en repli de 6 % en raison de la baisse des prix des produits pétroliers légèrement compensée par la hausse des volumes.

### ■ Communication :

Le chiffre d'affaires des activités communication, correspondant à l'activité de Vivendi, est en croissance organique de 4 % par rapport au premier trimestre 2019. Vivendi bénéficie de la forte progression d'Universal Music Group (UMG) (+13 %), grâce à l'augmentation des revenus liés aux abonnements et au streaming (+17 %) ainsi qu'à l'encaissement d'une redevance suite à une réclamation. L'édition musicale, en croissance de 18 % par rapport au premier trimestre 2019 tire également partie de la croissance des abonnements et du streaming. Ces évolutions compensent la légère baisse des ventes physiques (-1 %) et du merchandising (- 5 %) par rapport au premier trimestre 2019. Groupe Canal + contribue également à cette progression de l'activité (+1 %) grâce en particulier à la croissance du chiffre d'affaires à l'international.

### ■ Stockage d'Électricité et Systèmes :

Le chiffre d'affaires des activités industrielles (stockage d'électricité, films plastiques, terminaux et systèmes spécialisés) est en croissance de 3 % par rapport au premier trimestre 2019, grâce à la croissance des divisions batteries, terminaux spécialisés (bornes et sas pour les gares et les aéroports), portés par la bonne dynamique d'Automatic Systems et enfin de Polyconseil.

## Faits marquants et évènements récents :

### ▪ **Vivendi - Accord avec Tencent**

Le 31 mars 2020, Vivendi a annoncé avoir finalisé la cession de 10 % du capital d'Universal Music Group à un consortium mené par Tencent, trois mois après l'accord signé le 31 décembre 2019, sur la base d'une valeur d'entreprise de 30 milliards d'euros pour 100 % du capital d'UMG. Le consortium, mené par Tencent, comprenant Tencent Music Entertainment et d'autres co-investisseurs financiers, a l'option d'acquérir, sur la même base de valorisation, jusqu'à 10 % supplémentaire du capital d'UMG jusqu'au 15 janvier 2021.

### ▪ **Offre publique d'achat sur Blue Solutions par Bolloré**

Le 12 mars 2020, Bolloré SE a annoncé un projet d'offre publique alternative simplifiée visant les actions de sa filiale société Blue Solutions, comportant une branche achat au prix de 17 euros par action et une branche échange assortie d'une parité de 4,5 actions Bolloré SE pour une action Blue Solutions.

Cette offre faisait suite à l'engagement pris à l'occasion de l'OPAS réalisée en 2017 au prix de 17 euros par action, de réaliser une nouvelle offre en 2020 au même prix dans l'hypothèse où le cours de l'action Blue Solutions serait inférieur à 17euros.

L'évolution exceptionnelle des marchés provoquée par la crise du COVID-19 ayant fait perdre tout intérêt à la branche échange envisagée, Bolloré SE a annoncé le 17 mars 2020 que son projet d'offre ne consistait désormais plus qu'en une offre d'achat au prix inchangé de 17 euros par action Blue Solutions.

Ce projet d'offre modifié a ainsi été déposé le 8 avril 2020 par Bolloré SE auprès de l'AMF.

L'offre porte sur la totalité des actions existantes Blue Solutions non détenues par Bolloré SE soit environ 22,07 % du capital et 20,70 % des droits de vote. Bolloré SE a l'intention de mettre en œuvre la procédure de retrait obligatoire sur Blue Solutions à l'issue de l'offre, en application des dispositions de l'article L. 433-4 II du Code monétaire et financier et des articles 237-1 et suivants du RGAMF.

Bolloré Participations SE, société holding du groupe Bolloré, qui détient à ce jour 17,60% du capital et 17,91% des droits de vote de Blue Solutions, ayant pris acte de l'abandon de la branche échange à laquelle elle avait initialement exprimé son intention d'apporter ses titres, a indiqué qu'elle les apporterait à l'offre d'achat.

Dans sa réunion du 8 avril 2020, le conseil d'administration de Bolloré SE, après avoir pris connaissance d'un rapport établi par Accuracy en date du 7 avril 2020 validant l'intérêt de l'acquisition de la participation de Bolloré Participations SE dans Blue Solutions au prix de l'offre, sur la base du plan d'affaires de Blue Solutions et des gains liés à l'intégration fiscale de Blue Solutions par Bolloré SE rendue possible par l'effet de cette acquisition, a autorisé – sans le vote ni la participation des administrateurs intéressés - l'apport à l'offre des actions Blue Solutions détenues par Bolloré Participations SE.

- **Impact de la crise sanitaire :**

A ce stade, l'impact de la crise du Covid-19 sur les activités du Groupe Bolloré reste limité. Dans un contexte des marchés du fret aérien et maritime toujours difficiles depuis la 2<sup>ème</sup> partie de l'année 2019, les activités de transport et logistique bénéficient actuellement de frets exceptionnels liés à la crise sanitaire qui compensent en partie le ralentissement des flux habituels. Le chiffre d'affaires de l'activité communication (Vivendi) est peu impacté par les conséquences du Covid-19 dont l'impact est variable selon les activités du Groupe et les zones géographiques où il s'opère.

Chacun des métiers du Groupe analyse avec attention les conséquences potentielles de cette crise. Il est impossible, à ce jour, de déterminer avec certitude combien de temps elle durera et comment elle impactera le chiffre d'affaires et les résultats annuels du Groupe Bolloré.

Le Groupe Bolloré est confiant quant à la capacité de résilience de ses principaux métiers. Il met tout en œuvre pour assurer la continuité de ses activités, ainsi que pour servir au mieux ses clients, tout en suivant les consignes des autorités de chaque pays où il est implanté.

- **Liquidité du Groupe :**

Le Groupe dispose de capacités de financement importantes. Au 31 mars 2020, les liquidités du Groupe, lignes confirmées non tirées et placements liquides, s'élèvent à 2,5 milliards d'euros au niveau de Bolloré, et atteignent 9,6 milliards d'euros en incluant Vivendi.

Par ailleurs, le Groupe a peu de tombées en 2020, seuls 5% des crédits tirés et non tirés confirmés du Groupe s'amortissant cette année. Le Groupe Bolloré a d'ores et déjà renouvelé en avril 2020 un financement de 150 millions d'euros pour 4 ans et prolongé fin mars 2020 la maturité de son crédit syndiqué de 1 300 millions d'euros jusqu'en 2025.

Enfin, l'offre publique d'achat simplifiée sur les titres Blue Solutions non détenus par Bolloré SE sera financée par une ligne de crédit dédiée à l'offre, comme indiqué dans la note d'offre.

- **Vivendi : Programme de rachat d'actions :**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 6 mars 2020, Vivendi a racheté sur le marché 23,02 millions d'actions, soit 1,76% du capital à la date de mise en œuvre du programme représentant un décaissement de 559 millions d'euros. En conséquence, le nombre total d'actions rachetées dans le cadre du programme s'établit à 130,93 millions d'actions soit 10 % du capital (à la date de mise en œuvre du programme) conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale du 15 avril 2019.

A ce jour, Vivendi détient 35,50 millions d'actions d'autocontrôle, représentant 2,99 % du capital, dont 8,14 millions d'actions adossées à la couverture de plans d'action de performance, 8,25 millions d'actions adossées à des cessions aux salariés ou aux mandataires sociaux (opérations d'actionnariat salarié) et 19,10 millions d'actions adossées à l'annulation.